



# MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

---

## PARTIR À L'ÉTRANGER : ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

### MOBILITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE AVEC LE PROGRAMME ERASMUS+

Les enseignants et enseignants-chercheurs peuvent réaliser des missions d'enseignement dans un établissement européen partenaire dans le cadre du programme Erasmus+.

Pour les enseignants ce dispositif permet l'acquisition et le partage de connaissances et de savoir-faire et participe à l'amélioration de la qualité des enseignements, à l'innovation, ainsi qu'au développement professionnel, tout en renforçant les coopérations entre établissements européens et les entreprises.

La durée de la mobilité peut varier entre 2 et 6 jours (8h d'enseignement au minimum). Il s'agit de dispenser des cours intégrés dans le programme officiel de l'établissement partenaire sous forme de séminaires / cours / conférences etc ...  
La mobilité est financée par le programme ERASMUS+ et gérée par le Service des relations internationales de l'ENS Rennes.

Mise à jour le 12 avril 2022

## CONTACTER LE SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

---

international@ens-rennes.fr  
+33 299 059 300  
+33 299 059 9420

Responsable : [Deborah France-Piquet](#)

### D'AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT POUR LES MOBILITÉS INTRA ET EXTRA EUROPÉENNES :

Le Programme Marie-Curie :  
[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_21\\_3057](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_3057)

Le Programme du Conseil européen de la recherche (ERC)  
<https://erc.europa.eu/>

EURAXESS : le portail européen de la mobilité des chercheurs  
<https://euraxess.ec.europa.eu/>

HORIZON EUROPE  
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/horizon-europe-49982>

